



BULLETIN D'ADHÉSION 2017



À remplir dans sa totalité et à adresser par courrier postal à M. le Président de Dextera
16 boulevard Saint-Germain – CS 70514 – 75237 PARIS CEDEX 05
Accompagné d'un courrier de demande d'adhésion précisant les motivations et d'un CV

Nom : Prénom :

Fonction :

Collectivité :

Dirigeant : Parti politique :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone pro : Fax :

Portable pro : Port. perso :

Mél pro :

Mél perso :

Pseudo Twitter :

Compte Facebook :

Mandat électif :

Je souhaite adhérer* à DEXTERA

Montant de l'adhésion :

Collaborateur en poste : 30 €

Règlement de l'adhésion :

Par chèque à l'ordre de Dextera et envoyé avec le présent bulletin, le courrier de demande d'adhésion et votre CV à :
Dextera - 16 boulevard Saint-Germain - CS 70514 - 75237 PARIS CEDEX 05

Je souhaite figurer dans l'annuaire 2018 : OUI NON

Fait à :

Le :

Signature :

* Peuvent adhérer à Dextera les personnes remplissant l'une des fonctions suivantes :

- Collaborateurs d'élus des collectivités territoriales (communes, conseils départementaux et régionaux),
- Collaborateurs d'élus des Établissements Publics de Coopération Intercommunale,
- Collaborateurs de groupes d'élus et d'associations d'élus,
- Collaborateurs d'élus au sein d'organismes en lien avec la sphère publique (Sociétés d'Économie Mixte, Chambres consulaires, Offices Publics de l'Habitat...),
- Tout salarié rémunéré sur la base du décret du 16 décembre 1987.

Pour faire partie de l'association, il faut adhérer aux statuts, le demander par écrit au Président et être agréé par le Bureau qui statue lors de chacune de ses réunions sur les demandes d'adhésion présentées